

La prévention des conduites addictives en milieu professionnel

QSE - Santé et sécurité au travail - 2025

En résumé

Agir sur les conduites addictives dans le cadre professionnel permet de répondre aux exigences de protection de la santé des collaborateurs. Cela permet d'assurer leur sécurité, d'améliorer leur bien-être et d'optimiser la performance globale de l'entreprise. Sensibiliser, détecter et accompagner les personnes concernées est un moyen pour les employeurs de favoriser un climat de confiance, de réduire les risques et de promouvoir une culture de prévention au sein de l'entreprise.

Objectifs :

Acquérir les bases de la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.
Prévenir, détecter et gérer les situations liées aux addictions dans les équipes.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Responsable des ressources humaines, dirigeant, manager, préventeur, salarié et toute personne pouvant intervenir dans les démarches de prévention en entreprise.

Effectifs :

12 personnes maximum.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé dans les addictions et les risques professionnels. Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Les addictions en milieu professionnel

Sensibilisation aux enjeux et à l'impact des addictions pour l'individu, pour l'entreprise.

Cadre légal et réglementation de la prévention des addictions.

380 €
Net de taxes

O1 PREVADDIC 23-A23


1 jour soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 17 nov 2025



2. Comprendre les addictions et leurs conséquences

Définitions et typologies des addictions (alcool, drogues, médicaments, sport, ...).

Les facteurs de risque et les signaux d'alerte.

Les conséquences des addictions sur la santé, la sécurité et la performance au travail.

3. Prévenir les addictions dans son entreprise

Les acteurs de la prévention en entreprise : employeur, salarié, chargé de prévention, service de santé au travail, CSE, ...

Les actions de sensibilisation auprès des équipes : agir de manière appropriée et bienveillante

Prévenir les facteurs liés au travail favorisant les consommations de substances psychoactives

L'encadrement de la consommation d'alcool dans l'entreprise ;

L'information des travailleurs sur les risques liés aux pratiques addictives, les aides possibles, la réglementation en vigueur...

4. Détecter les conduites addictives et agir en circonstance

La détection : observations et identification des conduites addictives.

Accompagner les collaborateurs en difficulté.

Les limites de l'accompagnement.

L'orientation vers les personnes ressources compétentes.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Les méthodes pédagogiques sont actives et participatives. Les méthodes pédagogiques utilisées par le formateur seront les suivantes :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

